L'écho d'Ailly

Bulletin municipal d'Ailly-sur-Somme

Edition d'avril 2026 à septembre 2026

ÉDITORIAL

Chères habitantes, chers habitants,

Le temps de la campagne électorale s'est achevé pour laisser place à celui de l'action. Je tiens, avant toute chose, à vous exprimer ma profonde gratitude de m'avoir permis, avec ma nouvelle équipe, de poursuivre nos projets à votre service durant les sept prochaines années. Merci pour votre mobilisation, pour vos échanges constructifs lors de nos rencontres, et surtout pour la confiance que vous nous avez de nouveau témoignée pour ce troisième mandat.

Recevoir ce nouveau mandat est un honneur, mais c'est surtout une responsabilité que mon équipe et moi-même portons avec enthousiasme et détermination. Que vous ayez porté votre suffrage sur notre projet ou non, soyez assurés que nous sommes les élus de tous les administrés, au service de l'intérêt général et du bien-vivre dans notre commune.

Nous vous l'avions promis : nous ne perdons pas de temps. Un programme électoral n'est pas une simple liste d'intentions, c'est une feuille de route. C'est pourquoi, dès les premiers jours de ce mandat, plusieurs chantiers prioritaires ont déjà été lancés.
Le sujet primordial était de préserver votre pouvoir d'achat, notamment pour les combustibles. La mise en place d'un groupement de commande (bois, granulés, fioul) est d'ores et déjà engagée. En unissant nos forces, nous pesons davantage face aux fournisseurs pour vous obtenir des tarifs préférentiels. C'est une mesure concrète et solidaire pour affronter ensemble les enjeux énergétiques et la flambée des prix.

Mairie

4, rue des Quatre Lemaire

☎ **: 03.22.39.45.45.**

✉ **: mairie-aillysursomme@wanadoo.fr**

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	**8 h 00 à 17 h 00**
Mercredi	**8 h 00 à 12 h 00**
Samedi	**10 h 00 à 12 h 00**

Fermée les samedis des vacances scolaires

Dans un second temps, parce que la transition écologique ne peut se faire sans une connaissance fine de notre territoire, le travail sur l'Atlas de la Biodiversité Communale a débuté. Cet outil nous permettra d'inventorier nos richesses naturelles pour mieux les intégrer dans nos futurs projets d'aménagement.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre premier bulletin communal d'après élection.

Restant à votre disposition.
Catherine BENEDINI-POLLEUX, maire de la commune

SOMMAIRE

Editorial	**1**
Nouveau Conseil Municipal	**2**
État-Civil 2025	**2-3**
Informations Municipales	**4-5**
Voirie - Travaux extérieurs	**6**
Comptes rendus de conseils municipaux	**7-8**
Transition écologique	**9**
Retour en images	**10**
Informations des associations	**11-12-13-14**
Agenda 2026	**15**
Nouveau plan d'Ailly-sur-Somme	**16**

L'écho d'Ailly n° 39

Directrice de publication	: Catherine BENEDINI-POLLEUX
Directrice de la rédaction	: Ludivine POIRET
Adjoint à la rédaction	: Joséphine HALLE
Mise en page et rédaction	: Claire LEFEBVRE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire :
BENEDINI POLLEUX Catherine Permanence le mardi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h00

Adjoints :

DETOURNE Sébastien	Permanence sur RDV / s.detourne@aillysursomme.fr
POIRET Ludivine	Permanence sur RDV / l.poiret@aillysursomme.fr
MERCHER Philippe	Permanence le mardi de 17h30 à 18h30 / p.mercher@aillysursomme.fr
DUFRENOY Danièle	Permanence sur RDV / d.dufrenoy@aillysursomme.fr
PINCHON Laurent	Permanence sur RDV / l.pinchon@aillysursomme.fr
PELTOT Delphine	Permanence sur RDV / delph.peltot@hotmail.fr

Conseillers municipaux : LEITAO Antonio, LEFEBVRE Françoise, SELLIER Guillaume, CAVILLON Pascale, DEWANNAIN Michel, DUMONT Béatrice, LAGACHE Sylvain, LE BER Julie, THIBAUT François, HALLE Joséphine, OSSART Gauthier, LEFEBVRE Anne-Laure, PELTOT Joël, JORON Patricia, DAME Georges, LEMERCIER Geneviève

ÉTAT-CIVIL 2025

NAISSANCES :

ARNOULD Carolyne, Gisele Laetita Léa	23/04/2025
BICHEUX Naël, Joseph L'Aïd	12/02/2025
BRADEL Ethan, Guy Pierre	30/07/2025
CÉLANIE Esmée, Cathy Valérie	25/03/2025
DAHLOUK Soëlya, Lila Lola	29/12/2025
DE OLIVEIRA Isao, Bruno José	20/01/2025
DESSEAUX Liam, Daniel Raymond Lionel	16/01/2025
DUVAL Rose, Maëly Léana Philippine	11/01/2025
FOVET Milaya, Ophélie Mélanie Catherine	31/05/2025
FREMAUT Arya, Maryse Cyrielle	03/09/2025
GOMES DE AZEVEDO Luis, André	07/03/2025
HUBAUD RICHARD Elyana, Misaelle Graziella Maria	13/06/2025
LADENT Maxime, Joël Christophe Bruno	13/11/2025
LINDEPERG BÉNARD Luciana, Sandy Brigitte Marie-Claude	16/10/2025
METGY Izao, Kaylon Alan	21/01/2025
PECQUET Lou, Lyna Adaline	30/09/2025
POIX Zakary	21/11/2025
TINCHON Flavio, Aymeric Romain	18/02/2025

Nous félicitons les parents des nouveau-nés.

Démarches pour une déclaration anticipée de naissance

Les parents peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

* Justificatif d'identité,

* L'officier d'État-Civil rédige l'acte de reconnaissance immédiatement.

* Il le fait signer par les parents.

* Il leur remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter le jour de la naissance de l'enfant.

* L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents.

MARIAGES :

BROCHOT Louis / DELVILLE Océane	27/09/2025
CHOVAUX Thomas / WILLEBIEN Fanny	07/06/2025
EL HADDADI Iliess / DUMEIGE Kelly	04/11/2025
GAUZI Clément / Elodie DULOT	13/09/2025
GOURGUECHON Joffrey / BASQUIN Lauriane	04/06/2025
HIRONDAR Gérard / LAIGNIER Eliane	15/12/2025
LAFLANDRE Vincent / LAMANT Eva	26/04/2025
LEROY Maxime / CAGNARD Maëlys	23/08/2025
MAITRE Kévin / CHIRAUX Alexandrine	13/09/2025
MALACLET Quentin / RUFFIER Léa	02/08/2025
ROQUANCOURT Stéphane / TEIXEIRA Coralie	21/12/2025
SAVALLE Margaux / JACQUEMIN Louna	06/09/2025
SUEUR Antoine / GUETTE Amandine	07/06/2025

PACS :

REGNIER Jérémy / PÉTRIEUX Lisa	21/03/2025
JOSEPH Nicolas / GUÉPIN Stéphanie	11/06/2025

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes mariés et pacsés

DÉCÉS

BAYART Michel	13/02/2025
BOYARD Chantal	03/02/2025
BRANCO Josette	15/12/2025
CAILLEUX Jean-Claude	03/07/2025
DABONVILLE Danielle	08/09/2025
DARRAGON Jacqueline	30/07/2025
DELAMARRE Liliane	05/07/2025
DENEUX Jean-Marc	04/02/2025
DEREMY Ginette	12/04/2025
DESCAMPS Guy	26/02/2025
DHERMIES Monique	09/10/2025
DROLEZ Micheline	31/05/2025
DUMOUTIER Marc	28/10/2025
LEBLOND Yvette	23/03/2025
LECONTE Serge	16/01/2025
LEROY Stéphane	08/06/2025
MERIDJA Hemana	08/05/2025
PAVY Bernard	27/07/2025
PETIT Michel	23/01/2025
PHILIPPON Jovelyne	18/04/2025
SAINT-MAXENT Nathalie	16/07/2025
SAUVARD Jean-Claude	04/12/2025
SPICHER Blanchard	27/04/2025

Nous nous associons à la peine des familles des défunts.

Pour toutes informations concernant l'état-civil, veuillez contacter Claire en mairie à l'adresse mail suivante :

c.lefebvre@aillysursomme.fr

Démarches pour un mariage

Le dossier est à retirer et à déposer complet en mairie auprès de l'Officier de l'État-Civil.

Chacun des futurs époux doit fournir les pièces suivantes :

* Acte de naissance (copie intégrale) de moins de 3 mois,

* Original ou photocopie de la pièce d'identité,

* Justificatif de domicile ou de résidence (facture d'eau, d'électricité ou de gaz, avis d'imposition, justificatif de taxe d'habitation...),

* copie d'un titre d'identité des témoins.

Suivant les cas, d'autres pièces peuvent être demandées.

Démarches pour un PACS

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'Officier d'État-Civil en mairie de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

* Convention type de Pacs

* Formulaire cerfa n°15726 à télécharger sur le site service-public.fr ou à retirer directement en mairie.

* Déclaration conjointe d'un Pacs (formulaire cerfa n°15725 à télécharger sur le site service-public.fr) ou à retirer directement en mairie.

* Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois.

* Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...).

Démarches lors d'un décès

Vous devez déclarer le décès à la mairie où a eu lieu le décès.

Si le décès a eu lieu dans une structure médicale (hôpital, clinique, maison de retraite), l'établissement se charge de la déclaration.

La déclaration peut être faite par l'entreprise de pompes funèbres à laquelle est confiée l'organisation des obsèques.

À la suite de la déclaration de décès, la mairie :

* établit un acte de décès,

* transmet l'information à l'Insee.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TARIFS LOCATION DE SALLES ET DE MATÉRIELS

Location de la salle des fêtes et de la salle polyvalente :

Pour les Aillygeois	:	**250 €** le week-end
Pour les extérieurs	:	**500 €** le week-end
Chèque de caution	:	**300 €**

100 € propreté de la vaisselle et des salles

100 € dégradation et respect du matériel et des salles

100 € tri des poubelles

Location de barnums	:	8 mètres	**50 €**
	:	12 mètres	**80 €**
Matériel tables + chaises :			**20 €**

Contact : Nathalie BURGUET
n.burguet@aillysursomme.fr

Augmentation des tarifs à compter du 1er septembre 2026

CIMETIERE

Depuis presqu'un an, le nouveau parking du cimetière est accessible par la rue d'Airaines.

Pour y accéder, il faut passer par la nouvelle résidence rue d'Airaines.

Un fléchage a été installé.

Doté de 21 places de stationnement, il donne directement accès au cimetière (par l'arrière).

Une nouvelle jonction entre le cimetière d'origine et l'extension a été aménagée par un escalier pour faciliter l'accès.

Tarifs cimetière

Concessions	30 ans	170€
	50 ans	330€
Colombarium	15 ans	120€
	30 ans	230€
	50 ans	500€
Jardin d'urnes	50 ans	250€
Jardin de dispersion		gratuit

Pour toutes informations complémentaires concernant le cimetière veuillez contacter Nathalie en mairie à l'adresse mail suivante :

n.burguet@aillysursomme.fr

SPORT ADAPTÉ

Les cours de sport adapté proposés par l'UFOLEP ont lieu chaque mardi matin à la salle des fêtes.
Contact : **maisonsportsante80@ufolep.org / 03.22.52.49.16.**

COMMUNICATION

Un nouveau site internet est en cours de réalisation. Il sera accessible au cours de l'été. Pour rester informés sur l'actualité de notre commune pensez à télécharger l'application Panneau Poket sur votre portable.

RECRUTEMENT

Notre garde-champêtre partira prochainement à la retraite. La commune a lancé le recrutement d'un policier municipal pour une prise de poste assez rapidement.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Il est important de consulter les horaires avant de commencer tout travaux bruyants !

Ce que dit la loi :

Brûler vos déchets est interdit. Vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 750€ et des nuisances auprès de votre voisinage. Lorsque vous les déposez en déchetterie, les déchets sont broyés et deviennent du compost.

Les solutions : La benne à « déchets verts »

A Ailly-Sur-Somme, vous pouvez amener vous-même vos déchets verts à la déchetterie de la Chaussée-Tirancourt ou les déposer dans la benne pour déchets verts de la commune qui est installée sur le parking derrière le Super U. Cette benne n'accepte que les déchets verts de jardin.

Elle est accessible tous **les mercredis de 14 h 00 à 16 h 45 et tous les samedis de 11 h 00 à 13 h 00 jusqu'à la Toussaint (sauf le samedi 15 août).** Ces déchets verts seront ensuite broyés et transformés en compost par Trinoval.

Si vous avez envie de valoriser vos déchets de jardin sur place, plusieurs autres solutions sont possibles !

Les broyer pour les utiliser comme paillage au jardin ou dans vos massifs. Ce broyat de branchage peut aussi être utilisé dans votre composteur pour le mélanger à vos épluchures ou à la tonte de gazon (pour acheter un composteur contactez Trinoval : 03.22.90.36.60).

Vous pouvez également « mulcher » votre pelouse, c'est-à-dire la couper sans le bac de la tondeuse, en la laissant sur place en petits bouts. Elle viendra se dégrader simplement sur place. Mais aussi l'utiliser en paillage au jardin.

Avec vos branchages et tailles de haies, vous pouvez faire des haies sèches idéales pour séparer des espaces au jardin, créer un enclos ou un brise vue. Ce type de haie, peu chère, est un véritable îlot pour la biodiversité et vous épargnera des allers-retours en déchetterie. Et vous n'aurez même pas besoin de la tailler !

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT

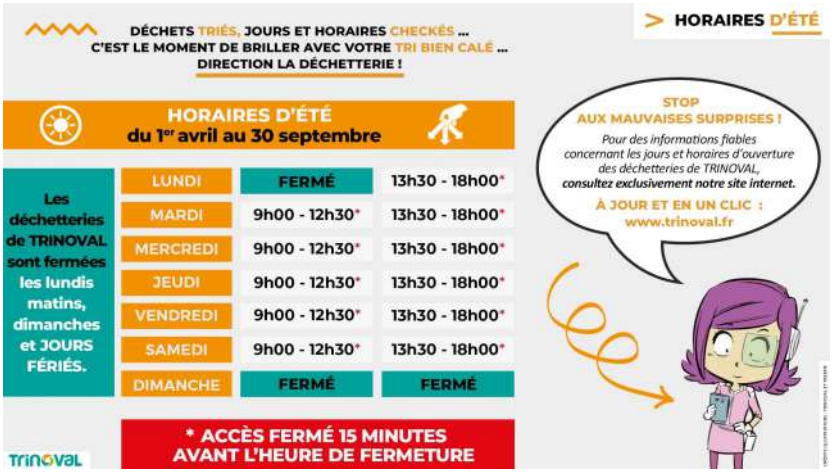

Jours de passage de TRINOVAL

* Bac noir (ordures ménagères) :
tous les mercredis,

* Bac jaune (recyclables emballages et plastiques) :
1 lundi sur 2 (calendrier disponible sur l'application Panneau Pocket).

Il est conseillé de sortir les bacs la veille au soir.

Pour plus d'informations :
https://www.trinoval.fr

VOIRIE - TRAVAUX EXTERIEURS

Pignon de l'église

Un traitement anti-mousse sur le pignon de l'église a été réalisé récemment par la société DS DRONE. Les premiers effets devraient être visibles d'ici deux mois, le temps que le produit agisse. La pluie aidera aussi à terminer le travail.

Fleurissement

Les agents communaux ont fleuri différents parterres de fleurs dans la commune ainsi que la barque entre les étangs.

Le saviez-vous?

Vous emménagez à Ailly-sur-Somme ou vous changez seulement d'adresse dans la commune, merci de contacter la mairie afin de mettre à jour les différents fichiers : listes électorales, numéro de bureau de vote, ordures ménagères etc...

COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pouvez désormais retrouver l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux sur le site Internet de la commune : https://www.mairie-ailly-sur-somme.net

Ils sont toujours bien entendu affichés en intégralité dans le panneau d'affichage devant la Mairie.

Si vous souhaitez avoir un compte rendu en version papier, n'hésitez pas à passer au secrétariat ou à contacter la mairie par téléphone au 03.22.39.45.45. ou par mail mairie-aillysursomme@wanadoo.fr afin qu'il soit imprimé.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2025

ORDRE DU JOUR

1-Convention partenariat CCNS (dossier Handicap et Inclusion)
2-Subventions aux associations et CCAS
3-Subvention exceptionnelle « Projet humanitaire »
4-Tarifs Cantine et Périscolaire
5-Tarifs Ecole de Musique
6-Convention Territoire Energie Vidéo Protection
7-Subvention FAC (Fenêtres et volets roulants La Rotonde)
8-Subvention FAC (Vidéoprotection)
9-Contrat BDS
10-Subvention exceptionnelle « EL TINCH »
11-Subvention exceptionnelle « Ecole maternelle LA ROTONDE »
12-Questions orales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

1-Présentation AMSOM + Architecte (projet Carmichael)
2-Guide entretien professionnel Crèche
3-Convention partenariat CCNS (Circuit randonnée)
4-Subvention exceptionnelle « Chasse aux Marais »
5-Tarifs Salles des fêtes et Polyvalente Nouveaux tarifs à partir de septembre 2026
6-Participation employeur Santé MNT
7-Participation employeur Prévoyance COLLECTEAM
8-Questions orales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER DÉCEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

1-RPQS Assainissement
2-Tarifs pénalités Salle des Fêtes et Salle Polyvalente
3-Création de 3 Postes Adjoints Techniques et mise à jour du tableau des effectifs
4-Convention Département Occupation locaux Mairie
5-Cotisation 2026 SIVU (25%)
6-Projet Parc Eolien
7-Marché Assurances Statutaire RELYENS
8-Convention CLESENCE
9-Convention SIP
10-Questions orales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026

ORDRE DU JOUR

1-Demande de subvention DETR
2-Avenant à la convention Tripartite Autorisation des Sols
3-Acquisition Licence IV Le Bilboquet
4-Autorisation au Maire pour régler à hauteur de 25 % les dépenses d'investissements
5-Questions orales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

ORDRE DU JOUR

1-Election du Maire
2-Discours du Maire nouvellement élu
3-Fixation du nombre des Adjoints
4-Election des Adjoints au Maire
5-Questions orales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR

1-Délégations consenties au maire par le conseil municipal
2-Délégation de fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux
3-Composition des commissions municipales
4-Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
5-Désignation d'un correspondant de défense
7-Composition de la commission d'appel d'offres
8-Élection des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
9-Indemnités de fonctions aux élus
10-Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs
11-Questions orales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR

1-CFU 2025: commune
2-Affectation de résultats 2025 : commune
3-Taux des 3 taxes
4-Mise en place de la fongibilité des crédits pour l'année 2026 : commune
5-Budget primitif 2026 : commune
6-CFU 2025 : assainissement
7-Affectation de résultats 2025 : assainissement
8-Mise en place de la fongibilité des crédits pour l'année 2026 : assainissement
9-Budget primitif 2026 : assainissement
10-Fonds de solidarité pour le logement (FSL 2026)
11-Question orale

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis plusieurs semaines le coût du carburant augmente massivement. Nous avons souhaité vous donner des informations sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle dont vous pouvez bénéficier à Ailly-Sur-Somme pour tenter de réduire l'impact du coût du carburant sur vos dépenses.

Le train : Dans notre commune nous avons la chance d'avoir une gare SNCF qui permet de nous déplacer jusqu'à Amiens et Abbeville. Mais aussi de connecter avec les différentes gares qui sont sur la ligne.

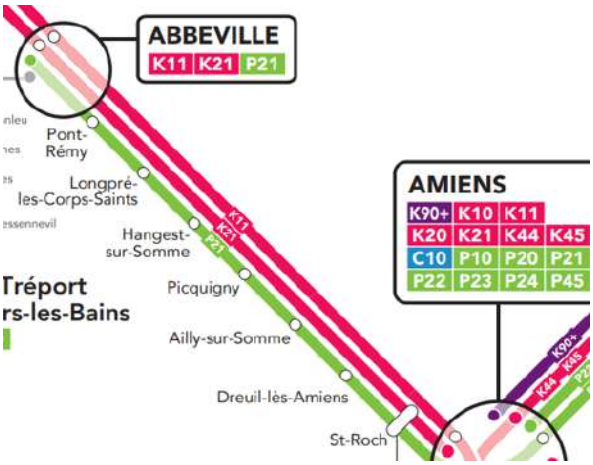

Si vous travaillez et que vous prenez un abonnement de transports en commun pour votre trajet domicile-travail, **votre employeur a l'obligation de prendre en charge 50% du coût de votre abonnement** si vous en faites la demande. Le guichet de la gare d'Ailly-Sur-Somme est ouvert le matin du lundi au vendredi de 6h15 à 13h30.

2 exemples : *pour un abonnement TER mensuel :*

Ailly-sur-Somme <-> Amiens = 30,70€/ mois. Avec la prise en charge à 50% cela vous coûte 15,45€/ mois.
Ailly-Sur-Somme <->Abbeville le coût mensuel est de : 85,50€ soit 42,75€ après remboursement des 50%.

Vous pouvez coupler le train avec d'autres modes de transports. En mobilité douce, les vélos et trottinettes sont acceptés dans les TER sans surcoût. Vous pouvez également utiliser les bus de ville si votre gare d'arrivée est desservie, ou encore utiliser une voiture laissée sur place pour terminer votre trajet. Une application TER ou SNCF vous permet de connaître l'état de circulation des trains en cas de retard par exemple.

Vous informer ou prendre votre abonnement TER mensuel en ligne =>

Le covoiturage : le covoiturage consiste à utiliser un véhicule partagé par un conducteur non-professionnel avec un ou plusieurs passagers, dans le cadre d'un trajet effectué par le conducteur et dont il ou elle partage les frais de déplacement avec les passagers. Le covoiturage vous permet de partager les frais des trajets et donc de réduire le coût total du transport dans votre budget mais aussi de mutualiser votre véhicule et donc de réduire votre impact sur l'environnement en partageant votre voiture.

Côté assurance : en plus de votre permis de conduire et de l'assurance de votre véhicule, une simple assurance responsabilité civile (que vous avez avec votre assurance habitation) suffit pour faire du covoiturage. Il est conseillé de contacter votre assureur pour vérifier que votre contrat n'exclut pas le covoiturage de ses garanties.

Pour en savoir plus sur le covoiturage site d'information economie.gouv =>

RETOUR EN IMAGES

ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX :

Chasse aux œufs - 5 avril

Comme chaque année, les petits Aillygeois étaient invités par la mairie à la traditionnelle chasse aux œufs dans la cour de l'École Aimé Merchez.

Distribution de muguet - 1er mai

Les élus ont distribué, comme chaque 1er mai, un brin de muguet aux personnes âgées de 80 ans et plus. C'est toujours une belle occasion de rendre visite à nos aînés et de discuter avec eux.

Cérémonie - 8 mai

La cérémonie commémorative s'est déroulée à midi, au son de la cornemuse jouée par un Aillygeois. Madame Le Maire était entourée d'élèves de l'école primaire Aimé Merchez qui ont chanté la Marseillaise et lu un poème. Des jeunes étaient également présents pour lire une partie des discours.

Cette cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié servi par les élus municipaux à la salle des fêtes. Nous remercions l'ensemble des participants et espérons vous compter encore plus nombreux pour la cérémonie du 11 novembre.

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

Adaptaforme

Envie de reprendre une activité physique dans une ambiance conviviale et adaptée à vos capacités ? L'association **ADAPTAFORME** vous accueille au gymnase du collège, rue Jules Ferry. Fidèle à sa devise « Le sport s'adapte à vous ! », l'association propose des activités sport-santé accessibles à tous les publics : débutants, seniors, jeunes, personnes en situation de handicap, atteintes d'une pathologie ou simplement désireuses de garder la forme. Encadrées par des coachs diplômés et spécialisés en activité physique adaptée, les séances permettent de pratiquer en toute sécurité, à son rythme et selon ses objectifs.

Atelier du dos, functional training, sport sur ordonnance, handi'training, haltérophilie ou encore marche nordique : chacun peut trouver l'activité qui lui convient.

Rejoindre l'association **ADAPTAFORME**, c'est prendre soin de sa santé tout en partageant un moment dynamique et bienveillant.

N'hésitez pas à venir découvrir les **cours dès la rentrée de septembre (**Possibilité de participer à deux cours découverte)

Renseignements : adaptaforme80@gmail.com - 06.88.40.05.98.

Ch'lez'art festival

Samedi 30 mai, le Chemin du Stade à Ailly-sur-Somme s'est métamorphosé en un grand village culturel et musical au bord de l'eau pour la 4ème édition du Ch'Lez'Arts Festival. Dès 14h30, les festivaliers ont investi ce cadre bucolique, accueillis par un soleil radieux et une ambiance chaleureuse. L'après-midi a débuté en musique avec le traditionnel tremplin, permettant au public de voter pour son coup de cœur parmi les belles prestations d'Arratom, Emy and the guys, Los Flamingos et Midway. En parallèle, les familles ont profité des stands culturels et des ateliers créatifs du village culturel, rythmés par les prestations festives du Brass Band « Les Fair'Ailleurs ».

En fin d'après-midi, la grande scène a vibré au son du groupe Sunwater, lançant officiellement la série de concerts de la soirée. Entre deux pauses gourmandes auprès des foodtrucks et de la buvette locale, les festivaliers ont savouré les sessions acoustiques intimistes de la scène champêtre. La programmation a ensuite vu défiler l'énergie rock de Spill de Beans, les mélodies envoûtantes de l'artiste néo-zélandais Nadav Tabak et des ButterFlys, avant d'offrir un final grandiose avec le show très attendu de The Celtic Seven (gagnants du tremplin 2025).

A minuit, les dernières notes se sont éteintes sur un bilan rayonnant, gravant cette magnifique journée sous le signe de l'art, du partage et de la convivialité au sein de notre commune.

Rendez-vous le 29 Mai 2027 pour fêter la 5ème Édition.

Handball

Une fin de saison bien remplie pour le club de handball d'Ailly-sur-Somme qui termine sa saison sur une belle dynamique avec plusieurs événements marquants et de nombreux projets pour les mois à venir.

Durant les vacances de printemps, un stage a été organisé pour les catégories moins de 11 ans et moins de 13 ans, filles et garçons. Encadrés par les éducateurs et bénévoles du club, les jeunes ont pu perfectionner leur pratique du handball dans une ambiance studieuse mais surtout conviviale. Ce stage a permis de renforcer l'esprit d'équipe, la cohésion et le plaisir de jouer ensemble, des valeurs importantes pour le club.

Le dimanche 7 juin a eu lieu la traditionnelle réderie sur le parking du complexe sportif Serge-Domart ainsi qu'au stade de football situé à proximité. Plus de 200 exposants étaient présents. Une buvette et un espace restauration étaient proposés sur place tout au long de la journée afin d'accueillir visiteurs et exposants dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Le club aura également l'honneur d'organiser les finales de la Coupe de la Somme de handball les samedi 20 et dimanche 21 juin. Un week-end important pour le handball départemental qui réunira de nombreuses équipes et supporters.

Nos –13 filles, -18 filles et les Séniors féminines représenteront les couleurs de notre club lors de ces finales. Nous leur souhaitons bonne chance !

Le samedi, les rencontres débuteront à 11h pour se terminer à 21h avec les catégories moins de 15 ans, moins de 18 ans et séniors. Le dimanche, les premiers matchs commenceront à 10h30 et la dernière finale se jouera à 15h45 avec les catégories moins de 11 ans et moins de 13 ans. Buvette et restauration seront proposées durant tout le week-end. Le club espère accueillir un large public pour partager un beau moment de sport et de convivialité.

Comme chaque année, une sortie de fin de saison sera également organisée pour les jeunes des catégories moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans. Un moment toujours apprécié qui permettra de clôturer la saison dans la bonne humeur.

L'assemblée générale du club se déroulera le 4 juillet prochain. Cette assemblée générale élective sera réservée aux licenciés.

À la rentrée, le club organisera également une journée portes ouvertes afin de faire découvrir la pratique du handball au plus grand nombre. Ouverte à tous, cette journée permettra aux jeunes comme aux adultes de venir essayer ce sport dans une ambiance conviviale. La date sera communiquée prochainement.
Enfin, le club prépare déjà la saison 2026/2027 et recherche des joueurs et joueuses dans toutes les catégories d'âge. Des entraîneurs sont également recherchés pour les équipes séniors féminines évoluant en Prénationale et Régionale Excellence, ainsi que pour les équipes masculines en Régionale Honneur et Départementale Excellence.

Associations d'Anciens Combattants

Suite à la vente des calendriers en décembre dernier, les gagnants du tirage au sort pour Ailly-sur-Somme sont :

Monique DELMISTRO	n°141
Béatrice DUMONT	n°952
Stéphanie DELOISON	n°941

Félicitations à elles !

A.C.P.G. C.A.T.M.
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre
Anciens Combattants d' Algérie, Tunisie, Maroc

Judo

Le Judo Club d'Ailly : une saison riche en réussites

Le Judo Club d'Ailly-sur-Somme continue de faire vivre les valeurs du judo à travers une saison sportive marquée par l'engagement, la progression et de belles performances.

Ouvert aux enfants dès 3 mois avec des séances de motricité le samedi matin (10h-12h), les adultes non -judokas avec la préparation physique du lundi soir (20h15-21h15) ainsi qu'aux adolescents et adultes désirant pratiquer le judo, le jujitsu ou le Taïso réparti du lundi au samedi pour tous niveaux. Au-delà de l'apprentissage technique, le judo permet à chacun de développer confiance en soi, respect, maîtrise et esprit d'équipe.

Cette saison, le club est particulièrement fier de la sélection de deux jeunes minimes, **Ngaire et Annaly**, au sein de l'équipe de la Somme pour participer à la Coupe de France de judo.

Félicitations également à **Mickael BAZIN** qui termine 7ème aux championnats de France Vétéran ! Une belle reconnaissance de leur travail, de leur sérieux et de leur investissement tout au long de l'année.

Le Judo Club d'Ailly peut également se réjouir des excellents résultats obtenus en sport adapté, avec trois titres de champions de France remportés par **Abraha, Ester et Enzo.**

Ces performances viennent récompenser l'engagement des judokas, des encadrants en partenariat avec l'IME de Dury et des bénévoles qui œuvrent chaque semaine pour faire du club un lieu d'épanouissement et de réussite pour tous. Le club est également labélisé « Para Judo ».

Le club remercie chaleureusement les bénévoles, les familles et la municipalité pour leur soutien tout au long de l'année. Grâce à cet engagement collectif, le JJT continue de faire vivre le sport local et de transmettre les belles valeurs du judo aux nouvelles générations.

Les inscriptions pour la prochaine saison seront ouvertes prochainement.

N'hésitez pas à venir découvrir le club lors des séances d'essai !

Chantons Dansons Ensemble et TCAS

Le dimanche 21 juin, ces deux associations avaient donné rendez-vous aux Aillygeois pour un après-midi dansant afin de célébrer la fête de la musique à la salle polyvalente.

Réfection des terrains de tennis

C'est formidable que la réception des travaux ait eu lieu avec la participation de figures importantes de la municipalité, comme la maire Mme BENEDINI-POLLEUX, ainsi que des adjoints et quelques personnes du Bureau. La présence du représentant de l'entreprise POLYTAN, Pascal HADUCH, souligne l'importance de cette collaboration pour garantir la qualité des rénovations. Cela montre également l'engagement de la commune à offrir des infrastructures de qualité aux citoyens.

L'enthousiasme des licenciés pour les nouveaux courts témoigne de la réussite des travaux de régénération et garantit une expérience de jeu agréable et sécurisée. Avoir des installations de qualité peut vraiment faire la différence dans la pratique du tennis et encourager encore plus de joueurs à s'inscrire et à participer aux activités.

Il est important de noter que ces infrastructures sont réservées aux licenciés du club de tennis local.

Gérard DUBOIS – Président du TCAS

AVANT

APRES

École de musique

Le 31 mai dernier, l'audition de fin d'année a eu lieu à l'École de musique. Une belle occasion de découvrir différents morceaux interprétés par les élèves : piano, percussions, flûtes mais également chants.

APPEL A EXPOSANTS MARCHÉ DE NOËL DU 5 DÉCEMBRE

Vous souhaitez exposer vos productions et créations lors du marché de Noël d'Ailly-sur-Somme le 5 décembre 2026?

Envoyez-nous un mail à : **evenement@aillysursomme.fr** nous vous enverrons le bulletin d'inscription.

Conditions : **Revente interdite**, producteurs, productrices ou artisans uniquement

Prix : Stand gratuit mais participation à la tombola en donnant un produit (valeur 20 €)

AGENDA 2026

Pour ne rien rater de nos événements, suivez-nous sur Facebook et Panneau Pocket !

3 JUILLET 21h30 : Feu de la Saint-Jean - parking Gymnase Serge Domart concert du groupe « Sliders »
Buvette et restauration sur place

13 JUILLET 22h00 : Retraite aux flambeaux, départ devant le gymnase « Serge Domart »
23h30 : Feu d'artifice sur la place André Dupuis

14 JUILLET 9h00 : Concours de pêche à l'étang communal
14h30 : Jeux à l'École Aimé Merchez avec la participation du centre de loisirs

FÊTE LOCALE :

1er AOÛT 23h30 : Feu d'artifice entre les étangs

2 et 3 AOÛT 15h00 : Concert sur la place de la gare
Fête foraine avec distribution de tickets de manège offerts par la mairie

19 et 20 SEPTEMBRE 10h00 à 17h00 : Salon du bien-être - salle polyvalente

11 NOVEMBRE 12h00 : Cérémonie commémorative - place André Dupuis

5 DÉCEMBRE 10h00 à 17h00 : Marché de Noël - salle polyvalente
10h00 à 12h00 : Distribution des jouets par l'Amicale Vivre Ensemble salle polyvalente

6 DÉCEMBRE 12h00 : Repas des aînés - salle des fêtes

11 DÉCEMBRE 20h30 : Concert Gospel à l'Église d'Ailly-sur-Somme

12 DÉCEMBRE 9h00 à 13h00 : Distribution des colis des aînés - salle des fêtes

15 JANVIER 2027 18h30 : Vœux du Maire - salle polyvalente

PLAN D'AILLY-SUR-SOMME

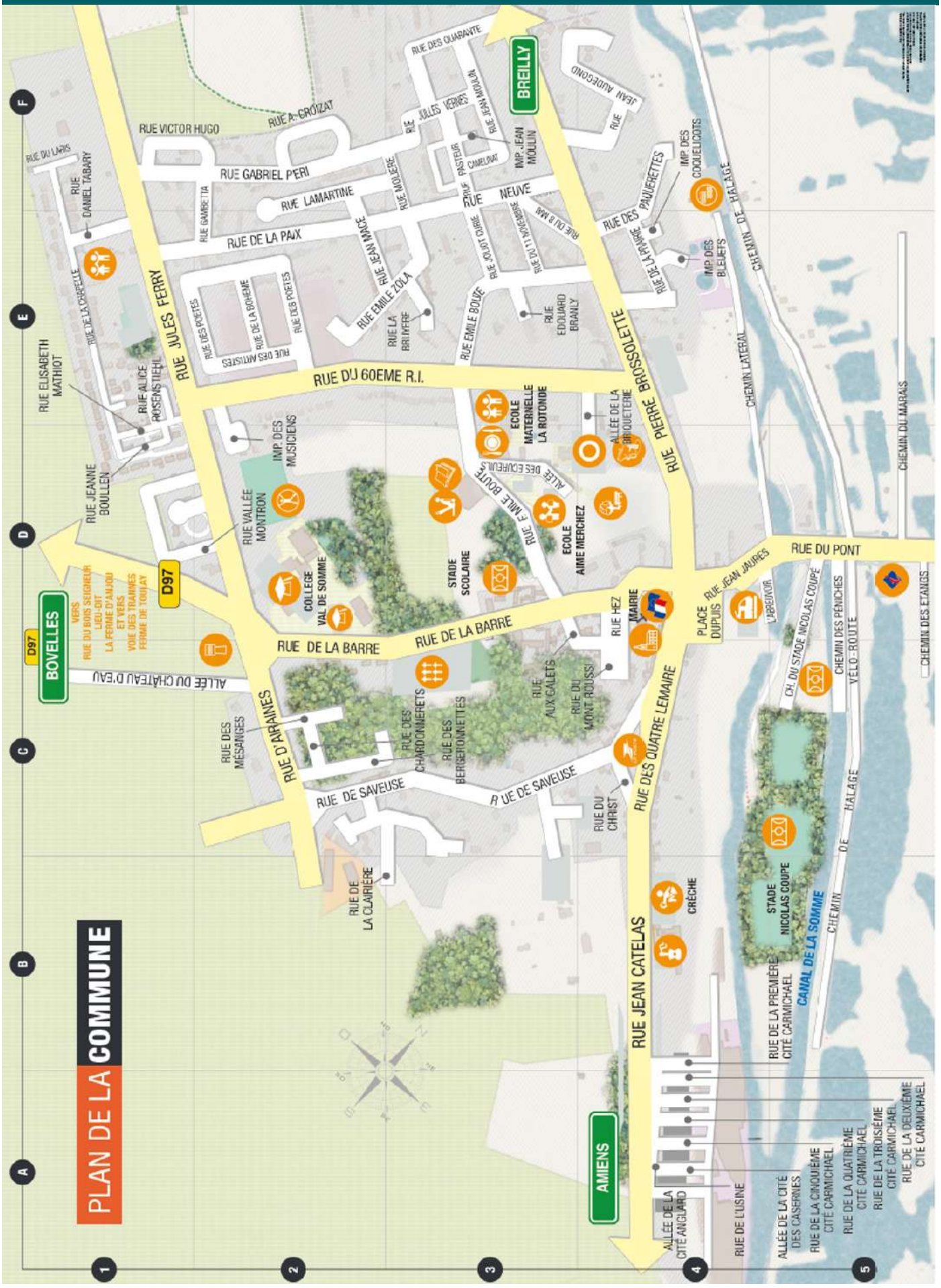

Source : Média Plus Communication